



## Calendrier 2018

---

Inscriptions : [formation.afpb@gmail.com](mailto:formation.afpb@gmail.com)

Les dates manquantes vous seront communiquées ultérieurement, vous pouvez déjà envoyer votre dossier par courrier avec votre souhait de formation.

### PARIS

**Session 1** : 17, 18, 19 janvier 2018

**Formatrice** : *Céline Laroche*

**Session 2** : 14, 15, 16 février 2018  
+ stages d'observation

### AIX EN PROVENCE

**Session 1** : février 2018

**Formatrice** : *Céline Guerrand*

**Session 2** : mars 2018  
+ stages d'observation

### LYON

**Session 1** : avril 2018

**Formatrice** : *Céline Guerrand*

**Session 2** : mai 2018  
+ stages d'observation

### BORDEAUX

**Session 1** : 23, 24, 25 mai 2018

**Formatrice** : *Céline Laroche*

**Session 2** : 20, 21, 22 juin 2018  
+ stages d'observation

### PARIS

**Session 1** : septembre 2018

**Formatrice** : *Céline Guerrand*

**Session 2** : octobre 2018  
+ stages d'observation

### LYON

**Session 1** : 10, 11, 12 octobre 2018

**Formatrice** : *Céline Laroche*

**Session 2** : 07, 08, 09 novembre 2018  
+ stages d'observation

### BORDEAUX

**Session 1** : novembre 2018

**Formatrice** : *Céline Guerrand*

**Session 2** : décembre 2018  
+ stages d'observation



# Formation de conseillers/ères, 2x3 jrs Calendrier 2018

---

## Modalités d'inscription

- ✓ Les demandes de dossiers d'inscription sont à effectuer par courrier électronique uniquement, auprès de Nadège VION, coordinatrice des formations [formation.afpb@gmail.com](mailto:formation.afpb@gmail.com)
- ✓ Renseignements au **07 61 11 35 68** (permanences lundi, mercredi et vendredi matins).
- ✓ Les dossiers de candidature dûment remplis sont à adresser par courrier postal au pôle pédagogique, à l'adresse suivante :

**Mme VION Nadège  
AFPB Formations  
126 A Grand'Rue  
57 660 BIDDING**

**ATTENTION :** *Les inscriptions sont prises en compte uniquement par courrier, veuillez bien à envoyer votre dossier et tous vos documents à cette adresse (et non à celle du siège de l'AFPB, sans quoi ils risquent de ne pas arriver à temps sur le bon bureau !). Merci pour votre compréhension.*

- ✓ Nous vous informerons dans les meilleurs délais de la suite donnée à votre demande d'inscription (par courrier électronique uniquement).

## Formatrices

Nos formations sont dispensées par deux formatrices indépendantes accréditées ayant chacune leur propre organisme de formation :

**\* Céline Guerrand, fondatrice, formatrice et responsable du pôle pédagogique de l'AFPB** est infirmière D.E. et consultante en lactation IBCLC, formée aux soins de développement, à la communication et la relation d'aide, à l'accompagnement parental.

*Céline Guerrand - ADELI : 1036838*

*Avenue du docteur Bertrand, Loubassane Bât Y, 13090 Aix-en-Provence*

*Siret : 511 102 535 000 32 - Code APE : 8559A- Non assujetti à la TVA art.261 CGI*

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 15679 13 auprès du préfet de région de PACA*

**\* Céline Laroche, formatrice AFPB**

est physicienne, traductrice, consultante en lactation IBCLC, formée aux soins de développement, à la communication et la relation d'aide, à l'accompagnement parental ; en cours de formation de sophrologue praticien.

*Céline Laroche - 4 ruelle du cagnard, place de l'ancien Hôtel Dieu 27300 Bernay*

*Siret : 51404921200046- Code APE : 8559A- Non assujetti à la TVA art.261 CGI*

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28 27 01970 27 auprès du préfet de région de Normandie.*



### Avant la formation

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour pouvoir participer à nos formations. Nous vous demandons toutefois

- de lire quelques ouvrages proposés (liste des lectures ci-dessous),
- de vous équiper d'un poupon de portage et le lester (une liste vous sera fournie)
- de vous équiper de votre outil de portage si vous en possédez déjà un.

Lectures : *Le concept du continuum*, Jean Liedloff, Éd. Ambre ; *Au cœur des émotions de l'enfant*, Isabelle Filliozat, Éd. Marabout ; *Porter bébé*, Claude Didierjean-Jouveau, Éd. Jouvence ; *Porter mon bébé*, Cécile Cortet et Céline Guerrand, Éd. De La Martinière ; *Pour une enfance heureuse*, Catherine Gueguen, Éd. Laffont ; *Peau à peau*, Ingrid van den Peereboom, Éd. Jouvence.

### Après la formation : certification

- À l'issue des 6 journées de formation (42h), un questionnaire est remis aux participants/es. Pour valider la formation et obtenir le certificat de conseiller/ère AFPB, ce travail de synthèse est à renvoyer dans les trois mois. Ce travail écrit sert également de mémoire et de support pour la pratique au quotidien.
- De plus, deux stages d'observation (environ 2h pour chacun) sont à effectuer auprès de conseillers/ères certifiés AFPB. Ces stages consistent à assister en tant qu'observateur (sans intervenir) à un atelier de portage ou une séance d'information sur le portage. Il vous sera demandé un rapport écrit pour chaque stage, à joindre à votre travail écrit.

### Après votre certification

Faire usage de votre certificat vous permet :

- ✓ d'utiliser le logo de l'AFPB
- ✓ d'avoir accès au matériel pédagogique réservé aux conseillers/ères
- ✓ d'être référencé/ée sur le site internet de l'AFPB à votre demande
- ✓ de pouvoir participer au groupe de discussion Facebook réservé aux conseillers/ères
- ✓ d'avoir accès à un tarif avantageux aux formations continues

Faire usage de votre certificat vous engage :

- ✓ à informer les parents en restant neutre d'un point de vue commercial
- ✓ à adopter notre code de déontologie en respectant notre charte éthique
- ✓ à accueillir des stagiaires dans la mesure de vos possibilités

*Nous vous invitons à suivre nos formations continues afin de vous tenir informé/ée des évolutions dans le monde du portage et de mettre à jour vos connaissances dans les domaines de la parentalité, de la petite enfance et de l'accompagnement.*



## Conseiller/ère en portage AFPB

### Formulaire de candidature 2018

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Profession : .....

Date de votre formation : .....

Lieu de votre formation : .....

Prise en charge de votre formation (frais d'adhésion et de dossier compris 50€) :

Individuelle 600€     Libéral ou association 720€     Employeur 900€

Coordonnées complètes de l'association, de l'employeur ou du pole emploi (mail et téléphone également):

.....

.....

.....

*Pièces à envoyer avec votre inscription :*

- Lettre de motivation avec photo (à envoyer par mail puis courrier)
- Curriculum Vitæ (à envoyer par mail puis courrier)
- Chèque adhésion et frais de dossier, à l'ordre de l'AFPB : 50€
- Chèque d'arrhes (30%) à l'ordre de votre formatrice : 200€ (sauf organismes employeurs)
- Chèque du solde restant dû, à l'ordre de votre formatrice :  
(montant en fonction de votre prise en charge : 350€, 470€ - 850€ pour les organismes employeurs)
- Enveloppe A4 timbrée à 1€45, à votre adresse